

**Assemblée générale**

Distr. générale
9 avril 2001
Français
Original: anglais

**Comité préparatoire de la Conférence
des Nations Unies sur le commerce illicite
des armes légères sous tous ses aspects****Troisième session**

19-30 mars 2001

**Note verbale datée du 2 avril 2001, adressée au secrétariat
du Comité préparatoire par la Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies,
transmettant des propositions de modification du projet révisé
de programme d'action (A/CONF.192/PC/L.4/Rev.1)**

La Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au secrétariat du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et a l'honneur de lui communiquer ci-joint les modifications que le Saint-Siège propose d'apporter au projet révisé de programme d'action établi par le Président (A/CONF.192/PC/L.4/Rev.1) (voir annexe).

La Mission prie le secrétariat du Comité préparatoire de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel du Comité préparatoire.

Annexe

Modifications que le Saint-Siège propose d'apporter au document A/CONF.192/PC/L.4/Rev.1

Préambule

Nouveau paragraphe 20 a) *bis*

Favoriser le respect de la vie et de la dignité humaine, en préconisant une culture de la paix;

Section II

Nouveau paragraphe 21 *bis*

Pourvoir aux besoins particuliers des enfants touchés par des conflits armés, notamment : réunification avec leur famille, réintégration dans la société et ré-éducation adaptée.
